

5.1 Les programmes



CE QUI NE VA PAS...

Une diminution des connaissances évaluées

Dès 1986, les programmes de la formation professionnelle (FP) ont été révisés selon une approche par compétence. Cependant, ces dernières années, dans l'esprit de la réforme opérée à la formation générale des jeunes, plusieurs nouveaux programmes de la FP ont apporté des changements sur le plan de l'évaluation des apprentissages, réduisant de façon importante le nombre de connaissances à évaluer.

Des passerelles facilitant le passage à la FP contribuent à sa dévalorisation

Les enseignantes et enseignants soulèvent fréquemment le manque de connaissances de base de leurs élèves et leur difficulté d'intégration aux divers programmes de la FP. En principe, il faut détenir un diplôme d'études secondaires pour s'inscrire à la FP. Or, plusieurs passerelles facilitent actuellement le passage à la FP de l'élève n'ayant pas terminé son secondaire. Pensons au **test de développement général (TDG)** ou encore à la possibilité d'obtenir les unités de 3^e, 4^e ou 5^e secondaire qui sont requises à l'admission tout en suivant le programme de formation professionnelle.

À l'automne 2009, une **passerelle provisoire** menant au diplôme d'études professionnelles (DEP) a été mise en place pour les titulaires du certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS). Cette dernière fait en sorte qu'un élève n'ayant pas réussi ses cours de base (langue d'enseignement, langue seconde, mathématique) de la 3^e secondaire, peut dorénavant être admissible à une vingtaine de programmes de la FP (fleuristerie, boulangerie, etc.). Nous pensons que cette passerelle a été instaurée, notamment pour « récupérer » les élèves en difficulté de la réforme.

Une multiplication des programmes de formation visant une insertion rapide en emploi

Les formations courtes comme les programmes menant à une attestation d'études professionnelles (AEP) ou au certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) se multiplient.

On assiste à un éclatement de l'offre de service en ce qui concerne les formations. Financées par d'autres ministères que le MELS et offertes par des entreprises, des mutuelles de formation ou encore des organismes communautaires, **ces formations sont essentiellement orientées vers l'insertion rapide en emploi afin de pallier la pénurie de main-d'œuvre ou de répondre aux besoins ponctuels du marché local.** Incontestablement, ces formations limitent les apprentissages aux besoins spécifiques des entreprises et du marché.

LA PREUVE PAR LES FAITS



Pensons au programme « Mécanique automobile » où les épreuves théoriques sont passées de onze à une seule, alors que les épreuves pratiques ont presque doublé passant de 14 à 24.



QU'EST-CE QUE...

Le test de développement général (TDG) ?

C'est un test de connaissances générales (mécanique, sciences, mathématique, français) qui, s'il est réussi par une personne d'au moins 18 ans, peut donner accès, sans autre préalable, à certains programmes de la FP. Quelques programmes exigent, en plus du TDG, d'autres préalables.

5. LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

CE QUE PROPOSE LA FAE POUR CORRIGER LA SITUATION

1. Nous proposons le **maintien**, dans les **programmes**, des **connaissances liées aux compétences professionnelles** et la **révision** de la **Politique d'évaluation des apprentissages** en fonction de l'**acquisition des connaissances**.
À cet effet, nous proposons que le **MELS** produise des **outils d'apprentissage** et **d'évaluation réintégrant davantage les connaissances** liées aux compétences à acquérir ;
 - **L'évaluation des connaissances** est une façon de **valider** que les élèves les ont bien **comprises et intégrées**. De plus, l'**acquisition des connaissances** liées aux compétences professionnelles permettrait aux élèves d'**être mieux outillés** pour **analyser, choisir** et **conseiller** tant comme travailleuse et travailleur que lorsqu'ils agiront en tant que citoyenne et citoyen. **La formation professionnelle** n'en serait que plus **qualifiante**.
2. Nous proposons que des **critères d'admission** restent **élevés** pour **favoriser une FP de qualité** ;
3. Nous proposons que le **MELS** ait la **responsabilité** complète de l'**élaboration** des programmes visant l'insertion sur le marché du travail ;
 - En ce sens, que les **programmes courts** et les **attestations d'études professionnelles** mis en place depuis 2002 soient **retirés**.



QU'EST-CE QUE...

Une attestation d'études professionnelles (AEP) ?

Plusieurs programmes tels que préposé à l'esthétique automobile, ouvrier porcin, service à la clientèle, cuisine de chaînes de restaurant, etc. mènent à une AEP. En gros, il s'agit d'une formation courte portant, la plupart du temps, sur une étape ou un champ d'un DEP. Par exemple, il existe un programme menant à une AEP s'intitulant « Secrétariat dentaire », qui constitue en fait, une partie du DEP en secrétariat. Peu de préalables sont exigés pour ce type de formation, la plupart des programmes demandent les unités en langue d'enseignement, langue seconde et mathématique de 3^e secondaire. Les finissantes et finissants reçoivent une attestation officielle de la commission scolaire.

5. LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FP)

5.2 L'évaluation des apprentissages



CE QUI NE VA PAS...

Au nom de la réussite à tout prix, certains centres ont tendance à permettre à des élèves, à la fin d'un cours, de reprendre plusieurs fois un examen échoué sans qu'ils aient à refaire la totalité du nombre d'heures correspondant au module.

Le *Régime pédagogique* prévoit que l'évaluation des compétences s'effectue par une mention Succès ou Échec. Or, réussir à 70 % ou à 90 % n'a pas la même valeur pour les élèves. Ces derniers réclament souvent des notes en pourcentage.



CE QUE PROPOSE LA FAE POUR CORRIGER LA SITUATION

- Limiter à « une », le nombre de reprises des évaluations;
- Exprimer les résultats de la **partie théorique** en **pourcentage**;
- Utiliser la mention « Succès » ou « Échec » pour des **compétences professionnelles** qui ne se notent pas;
- Indiquer clairement dans les programmes, les façons d'évaluer les différents types d'apprentissage selon la spécialité, la sous-spécialité ou le module;
- Faire apparaître au bulletin le **résultat final de tous les modules** ainsi que la mention « Réussite » ou « Échec ».